

dihal

délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement



leHavre



Journées nationales d'échanges
Mercredi 27 et Jeudi 28 mai 2015
Le Havre - le Volcan - scène nationale

Journées nationales d'échanges du PNLHI

Lutter contre l'habitat indigne : faire aboutir les arrêtés pris par les maires et les préfets

en partenariat avec les services de la préfecture de la Seine-Maritime, de l'ARS de Haute-Normandie, du département de la Seine-Maritime et de la Communauté d'agglomération havraise

Dihal - 244 Bld Saint Germain - 75007 Paris - tél. 01 40 81 33 73



Premier ministre

Ministère du Logement,
de l'Égalité des territoires
et de la Ruralité

Préfecture de la
Seine-Maritime

Lutter contre l'habitat indigne : faire aboutir les arrêtés pris par les maires et les préfets

Mercredi 27 et Jeudi 28 mai 2015
Le Havre - le Volcan - Scène nationale

Alors que le nombre de logements indignes diminue lentement, celui des arrêtés des polices spéciales de l'habitat indigne augmente. Une des raisons de cette activité croissante dans la mise en œuvre des outils coercitifs est le déploiement systématique des Pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) en métropole et en outremer. Le rôle des PDLHI, depuis les signalements jusqu'au traitement des situations sous leurs divers aspects techniques et humains, facilite la prise de décision et une action opérationnelle adaptée.

En revanche, l'augmentation des arrêtés pris par les maires et les préfets, non suivis d'effet s'avère préoccupante. Tous n'appellent pas de suites pratiques, par exemple les arrêtés de « locaux impropres à l'habitation ». Quand un arrêté n'est pas suivi d'effet du fait de la défaillance, notamment, du propriétaire, la puissance publique a pour principale ressource, pour mettre fin à la situation de risque, l'exécution d'office aux frais avancés des responsables. Cette exécution d'office recouvre à la fois et selon les cas les travaux d'office, l'hébergement d'office ou le relogement d'office.

La journée nationale 2015 du PNLHI, est co-organisée avec la ville du Havre, en collaboration avec les partenaires locaux que sont : les services déconcentrés de l'Etat sous l'autorité du préfet (Direction départementale des territoires et de la mer - DDTM, Direction départementale de la cohésion sociale - DDCS), l'Agence régionale de santé de Haute-Normandie, l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil 76), le département de la Seine-Maritime et la Communauté d'agglomération havraise (Codah).

Elle traitera des travaux d'office et de leur environnement technique, des outils et des modes opératoires à travers des expériences de terrain.

Mercredi 27 (après midi) :

présentation de la politique LHI locale et visites de terrain

Judi 28 (journée entière) :

journée d'échanges au Volcan (déjeuner offert sur place)

Un programme détaillé sera prochainement disponible

Pour vous inscrire à cette journée, cliquez le lien ci-dessous :

<http://goo.gl/UBEV6P>